



## VNF rénove le barrage de Joinville-le-Pont (94) du 29 juin au 6 août 2018



Du 29 juin au 6 août 2018, le barrage de Joinville-de-le Pont sera mis à sec pour effectuer d'importants travaux de rénovation. Voies navigables de France investit 478 000 euros dans la rénovation de cet équipement qui permet de garantir la navigation fluviale entre la Marne et la Seine, et assure notamment la desserte du port de Bonneuil-sur-Marne, 2<sup>ème</sup> port fluvial d'Ile-de-France. En moyenne, 400 000 tonnes de marchandises transitent par l'écluse de Saint-Maur, dont le niveau d'eau est assuré par ce barrage.

Le barrage de Joinville-le-Pont, construit en 1860, est équipé de hausses mobiles pour réguler le plan d'eau sur 10 km entre les communes de Joinville et Noisiel. Entretenu par VNF, il nécessite aujourd'hui une réfection complète de ses organes de manœuvre afin de garantir son fonctionnement pérenne.

Pendant sept semaines, les entreprises de travaux mandatées par VNF vont intervenir au sein d'une enceinte étanche de 63 m de long (un batardeau), installée sur toute la longueur du barrage, en plein milieu de la rivière. Les équipes de VNF interviendront en régie pour aider à la pose des éléments de batardage. Dans l'espace mis à sec, les entreprises de travaux vont reprendre une partie du génie civil et changer 18 des 42 hausses mobiles du barrage. Ce chantier est réalisé sous maîtrise d'ouvrage de VNF par les entreprises PARENGE (subaquatiques) et CHARIER GC (travaux) et mobilisera une dizaine de personnes.

La rénovation complète de cet ouvrage permet de fiabiliser la navigation fluviale sur un itinéraire très fréquenté qui relie la Marne à la Seine. En moyenne, une quinzaine de bateaux de commerce franchissent chaque jour l'écluse de Saint-Maur, pour rejoindre l'agglomération parisienne ou le port de Bonneuil, 2<sup>ème</sup> port fluvial avec 1 million de tonnes de marchandises par voie fluviale. A l'écluse de Saint Maur, transitent en moyenne annuelle 400 000 tonnes de marchandises et 3500 bateaux de commerce et de plaisance.

### Un barrage de navigation : à quoi ça sert ?

Le barrage de Joinville maintient un plan d'eau constant jusqu'au barrage de Noisiel (commune de Noisiel), qu'on appelle le bief de Joinville. **La régulation de ce plan d'eau permet plusieurs usages :**

- Les bateaux de commerce et de plaisance disposent d'un niveau d'eau suffisant et constant pour circuler sur la rivière dite « navigable ». En l'absence de barrage de navigation, le niveau naturel de l'eau de la Marne à hauteur de Joinville-le-Pont serait, en été, si bas qu'il deviendrait possible de traverser à pied la rivière !

- **De nombreuses activités de loisirs**, telles que l'aviron, le canoë, le paddle, la pêche...
- **Des prélèvements en eau pour la production d'eau potable** : 2 usines de production d'eau potable sont implantées sur ce secteur de la Marne pour l'alimentation de l'agglomération parisienne : L'usine de Neuilly-sur-Marne du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France assure en moyenne une production de 244 000 m<sup>3</sup> et alimente 1,6 millions d'habitants (source SEDIF), L'usine de Joinville-le-Pont de Eau de Paris prélève environ 50 millions m<sup>3</sup> par an soit 21 % de l'approvisionnement en eau potable de Paris (source : Mairie de Paris,)
- La chute d'eau du barrage contribue à **l'oxygénation de la rivière** et au bon état écologique du cours d'eau.

En temps de crue, à l'exemple de la crue de janvier et février 2018, l'ensemble du barrage est totalement couché pour laisser l'écoulement naturel de la rivière. Il n'a donc aucune influence sur la propagation de la crue.

\*Une hausse : panneau mobile fixé sur le barrage qu'on relève ou qu'on abaisse pour réguler le plan d'eau

---

### **Contacts presse - Voies navigables de France**

Direction territoriale Bassin de la Seine

Corinne Spiner : Tel : 06 23 02 09 35 - [Corinne.spiner@vnf.fr](mailto:Corinne.spiner@vnf.fr)

---

#### **À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)**

Fort de 4 300 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)



VNF - Voies navigables de France



VNF\_officiel